

#### Lettre d'information n°2 - novembre 2019

Depuis 2017, une zone propice à l'implantation d'un parc éolien a été identifiée sur le territoire de Vitry-le-Croisé et Eguilly-sous-Bois.

Après avoir recueilli l'accord du conseil municipal de Vitry-le-Croisé puis celui d'Eguilly-sous-Bois, la société JPee a travaillé à la conception du projet par l'étude de différentes variantes d'implantation (en termes de nombre, taille, puissance et emplacement des éoliennes) afin de définir la configuration la plus adaptée et respectueuse des enjeux humains et environnementaux du site.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation et gabarits d'éolienne retenu, simulations visuelles et synthèse des futures retombées économiques locales.

Après avoir eu une première expérience dans le domaine de l'éolien avec le parc de Vallée de l'Arce, une seconde opportunité s'est présentée à nous. La société JPee, à l'origine de ce projet, a organisé plusieurs réunions d'informations auprès des conseils municipaux.

Les études ont permis de concrétiser l'installation de quatre nouvelles éoliennes sur la commune de Vitry-le-Croisé et une à Equilly-sous-Bois.

C'est donc une grande satisfaction pour nous, les élus, de pouvoir contribuer à la production d'électricité renouvelable. Il faut trouver de nouvelles technologies afin de remplacer celles en place et ainsi réduire les pollutions diverses qu'elles émettent.

L'éolien est un des moyens de production le moins polluant et nous ne regrettons pas notre choix.

Bernard LEMAÎTRE Maire de Vitry-le-Croisé

Pierre AUGENDRE Maire d'Eguilly-sous-Bois



Toutes les informations sur le site : www.source-arce-10.parc-eolien-ipee.fr

### Les études menées

#### Etude écologique

44 sorties de recensement sur le terrain de la faune et de la flore, dont 28 sorties spécifiques dédiées à l'avifaune et 13 à l'étude des chiroptères. cartographie des habitats naturels

· durée de l'étude : 1 cycle biologique complet

Bureau d'études : ENVOL Environnement

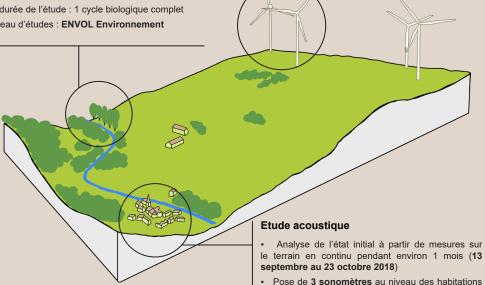
#### Etude paysagère

- Aire d'étude : rayon de 20 km autour de la zone potentielle d'implantation
- Recensement des sensibilités du territoire. réalisation d'une quarantaine de simulations visuelles, étude de différents scénarii d'implantation

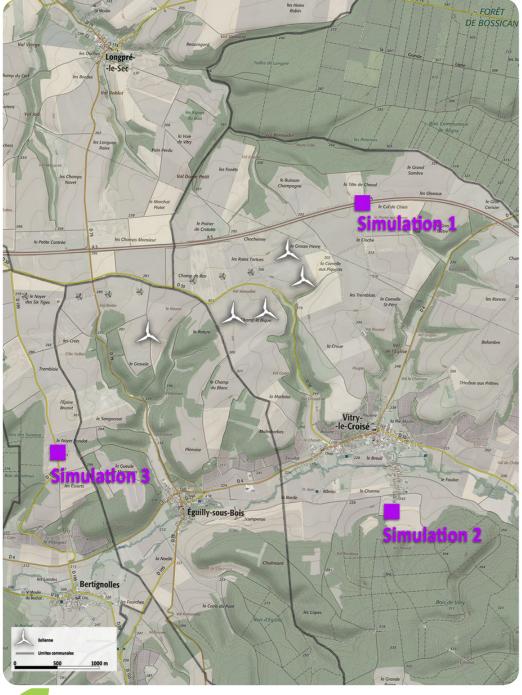
les plus proches de la zone potentielle d'implantation Modélisation acoustique du projet éolien

Bureau d'études : GAMBA Acoustique

Bureau d'études : Jacquel & Chatillon



# Implantation du parc éolien



## Intégration paysagère (Simulations visuelles)



L'étude paysagère a été menée par le bureau d'étude Jacquel et Chatillon.

En tout, **40 simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon de 20 km autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarii d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.



## Caractéristiques techniques

Eoliennes	Nombre	5 éoliennes
	Hauteur de mât	99 et 106 mètres
	Longueur des pales	58 et 65 mètres
	Hauteur en bout de pale	165 mètres
	Puissance unitaire	3,6 MW
	Puissance totale	18 MW

	Pro
	Equ
	cha
	Ton
The state of the s	Dui
3 - Depuis la D199 au Nord de Bertignolles 1,7 km de l'éolienne la plus proche	Inve

roduction annuelle	47 000 MWh
quivalence consommation nnuelle par foyer (hors hauffage)	Plus de 18 000 foyers
onnes de CO <sub>2</sub> évitées par an	Plus de 2 700 tonnes
urée de vie	25 ans
nvestissement prévisionnel	23 millions €

### Les mesures envisagées

Une fois les enjeux identifiés dans les états initiaux des études menées, nous pouvons appliquer des mesures dans le cadre du processus Éviter, Réduire, Compenser (ERC) afin que le projet ait un impact le plus faible possible.

Voici quelques mesures qui seront prises dans le cadre de ce projet :

Mesures			
Environnement	Évitement	Gabarit d'éolienne avec une hauteur supérieure à 30 mètres entre le bas de la pale et le sol : limitation des risques de collision pour les oiseaux et les chauves-souris	
	Évitement	Chantier prévu en dehors des périodes de nidification	
	Réduction	Bridage des éoliennes en fonction des saisons et de l'activité des chauves-souris	
Paysage	Évitement	Implantation cohérente en extension du parc éolien de la Vallée de l'Arce	
	Évitement	Implantation à plus d'1,6 km des habitations	
	Réduction	Nombre d'éoliennes mesuré	
Acoustique	Évitement	Implantation à plus d'1,6 km des habitations	

## Activité économique et emploi en région

Avec **3 528 MW installés mi 2019**, l'énergie éolienne produite dans le Grand-Est permet de couvrir l'équivalent de **plus de 16 % de la consommation électrique de la région** (source : Eco2mix RTE).

En **2016**, l'éolien a généré **34 millions d'euros de retombées fiscales** dans la région Grand Est, réparties entre :

- communes & intercommunalités : près de 22 millions d'euros ;
- départements : près de 9 millions d'euros ;
- région : plus de 3 millions d'euros.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite...). Compensant en partie la baisse des dotations de l'Etat, ces ressources contribuent au développement d'infrastructures d'intérêt général qui renforcent l'attractivité des territoires.

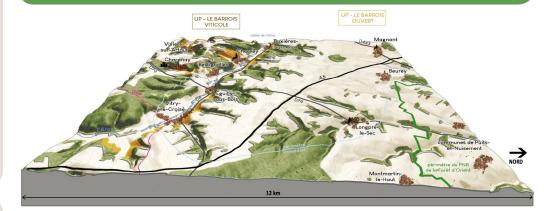
En 2018, le secteur éolien représentait près de **1700 emplois** en région Grand-Est.

### Des retombées économiques durables

L'implantation de **5 éoliennes de 3,6 MW** génèrera des retombées économiques locales et durables pour le territoire :

- Environ 21 000 €/an de revenus\* pour l'éolienne de la commune d'Eguilly-sous-Bois;
- Environ 84 000 €/an de revenus\* pour les 4 éoliennes de la commune de Vitry-le-Croisé;
- Environ 87 000 €/an de revenus fiscaux pour la Communauté de communes du Barséquanais en Champagne;
- Environ 72 000 €/an de fiscalité pour le Département et la Région.

\*Montants englobant les revenus liés aux conventions communales et à la fiscalité



énergie

**environnement** est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables. Depuis 2004, l'entreprise familiale, développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.

La société est implantée à Caen (siège social), à Paris, à Nantes et Montpellier.



65 salariés



150 mille foyers alimenté:



267 MW parcs en exploitation



2200 éco-épargnants

#### Nous contacter

Guillaume ODDON
Responsable projets éoliens Est
guillaume.oddon@jpee.fr

JPEE | Agence Paris 13 rue de Liège 75 009 PARIS

**tél** 01 44 50 55 47 - **www.jpee.fr**